

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie, du
développement durable et de
l'énergie

Arrêté du 20 AOUT 2014

portant désignation du site Natura 2000

Forêt d'Orléans et périphérie

(zone spéciale de conservation)

NOR : DEVL1332243A

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, notamment ses articles 3 et 4 et ses annexes I et II ;

Vu la décision de la Commission européenne du 07 novembre 2013 arrêtant, en application de la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992, la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique atlantique ;

Vu le code de l'environnement, notamment le I et le III de l'article L. 414-1, et les articles R. 414-1, R. 414-3, R. 414-4, R. 414-6 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés,

Arrête :

Article 1er

Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 Forêt d'Orléans et périphérie » (zone spéciale de conservation FR 2400524) l'espace délimité sur la carte d'assemblage au 1/200 000 et les cinq cartes au 1/25 000 ci-jointes, s'étendant dans le département du Loiret, sur une partie du territoire des communes suivantes : Bordes, Bouzy-la-Forêt, Bray-en-Val, Cercottes, Chambon-la-Forêt, Chanteau, Chevilly, Chilleurs-aux-Bois, Châtenoy, Combreux, Coudroy, Courcy-aux-Loges, Dampierre-en-Burly, Fay-aux-Loges, Ingrannes, Lorris, Marigny-les-Usages, Montereau, Moulinet-sur-Solin, Nibelle, Ouzouer-sous-Bellegarde, Ouzouer-sur-Loire, Rebréchien, Saint-Jean-de-Braye, Saint-Martin-d'Abbat, Seichebrières, Semoy, Sully-la-Chapelle, Traînou, Vieilles-Maisons-sur-Joudry, Vitry-aux-Loges, Vriigny.

Article 2

La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du site Natura 2000 Forêt d'Orléans et périphérie figure en annexe au présent arrêté.

Article 3

Les cartes visées à l'article 1^{er} ainsi que la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages visée à l'article 2 peuvent être consultées à la préfecture du Loiret, dans les mairies des communes situées dans le périmètre du site, à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Centre, ainsi qu'à la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Article 4

Le directeur de l'eau et de la biodiversité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le **20 AOUT 2014**

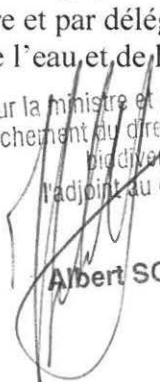
La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur de l'eau et de la biodiversité,

Pour la ministre et par délégation,
par empêchement du directeur de l'eau et de la
biodiversité
l'adjoint au directeur

L. ROY


Albert SCHMITT



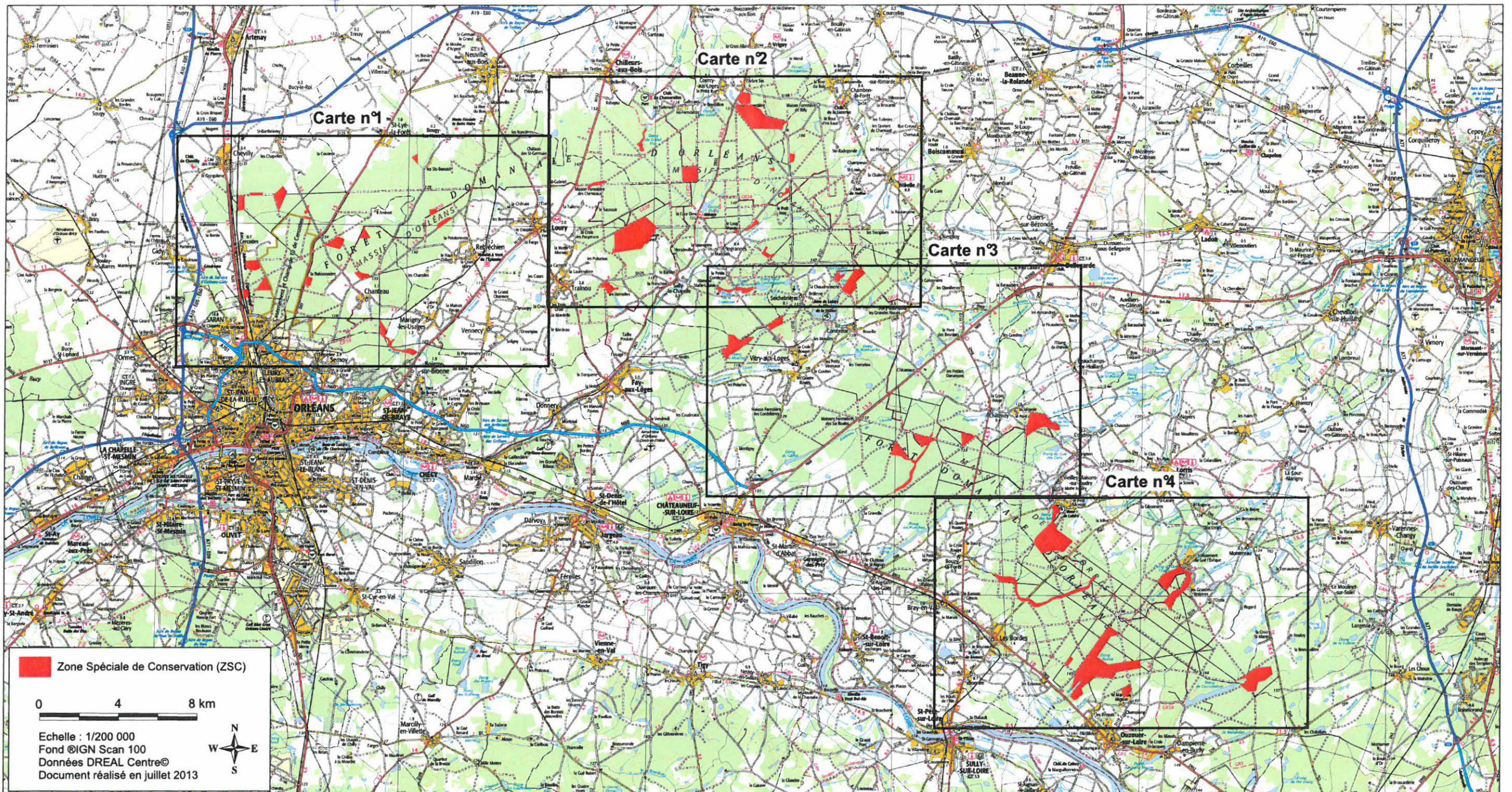
Site Natura 2000 FORET D'ORLEANS ET PERIPHERIE
FR2400524 (Département du Loiret, Région Centre)

Carte d'assemblage (fond IGN Scan 100) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC
signé le :

20 AOÛT 2014

Pour la ministre (et par délégation),
par empêchement du directeur de l'eau et de la
biodiversité
l'adjoint au directeur

Albert SCHMITT

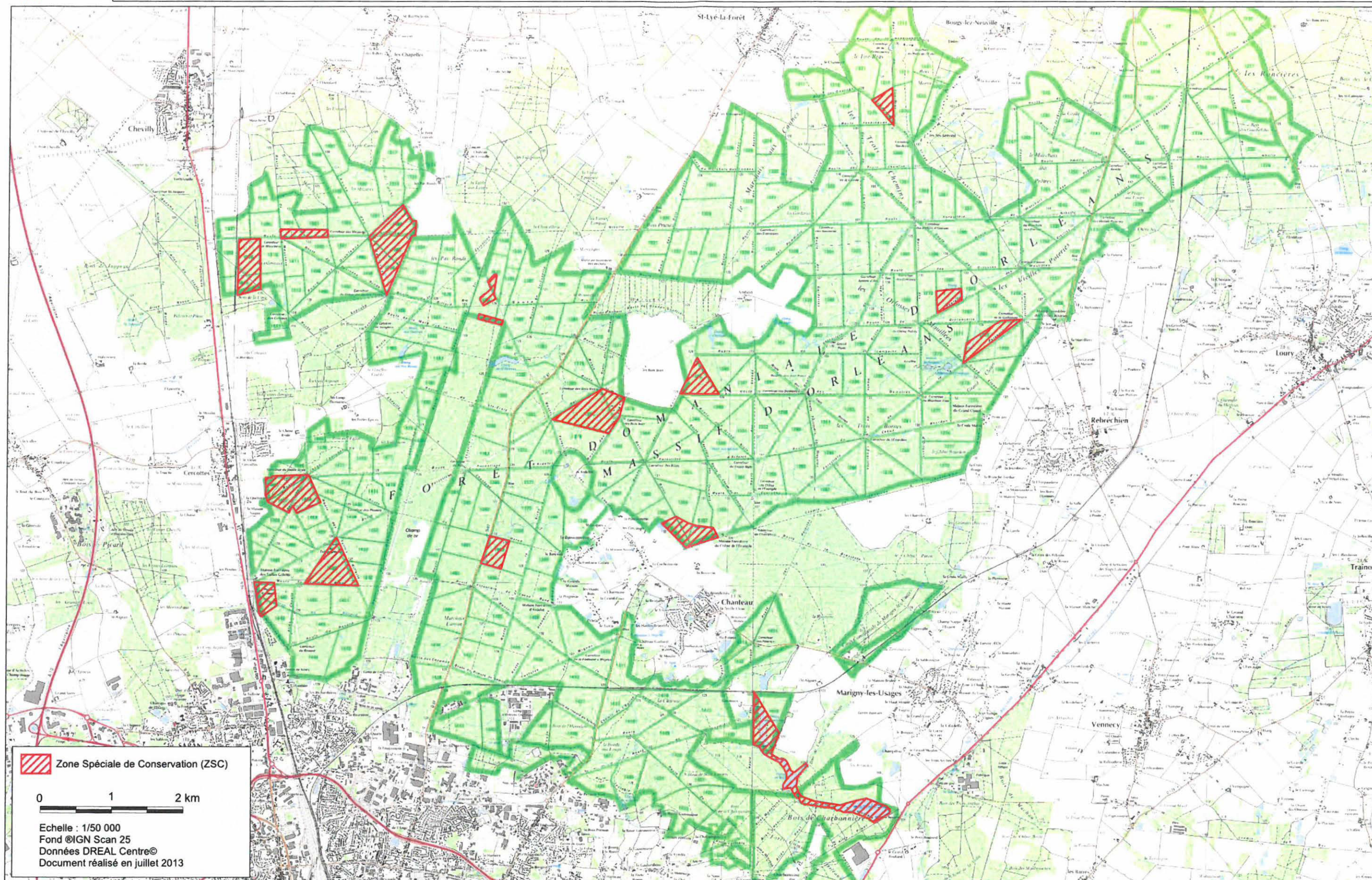




Ministère
de l'écologie
du Développement
durable
et de l'énergie

Site Natura 2000 FORET D'ORLEANS ET PERIPHERIE
FR2400524 (Département du Loiret, Région Centre)
Carte 1/4 (fond IGN Scan 25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

20 AOUT 2014

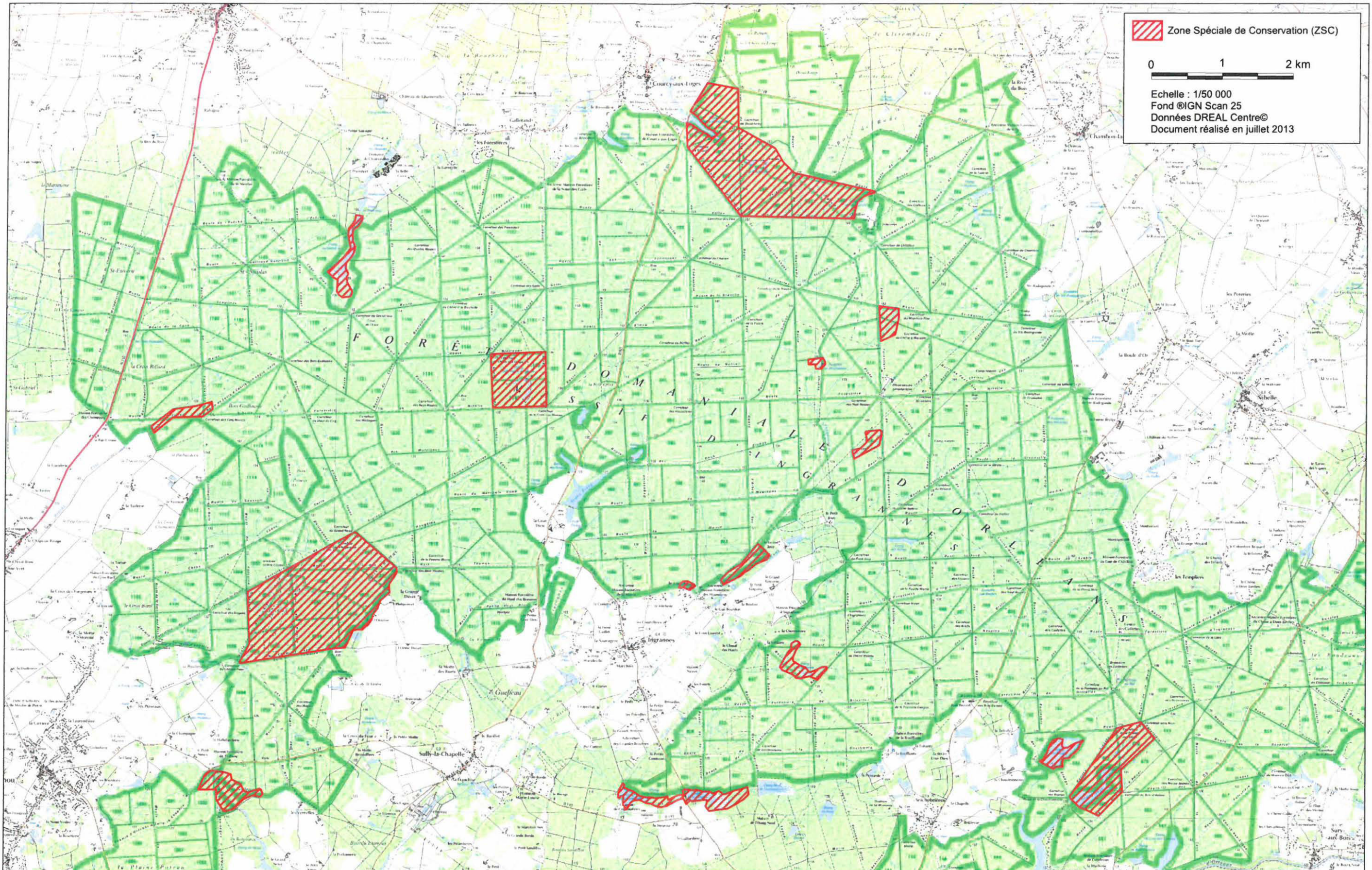




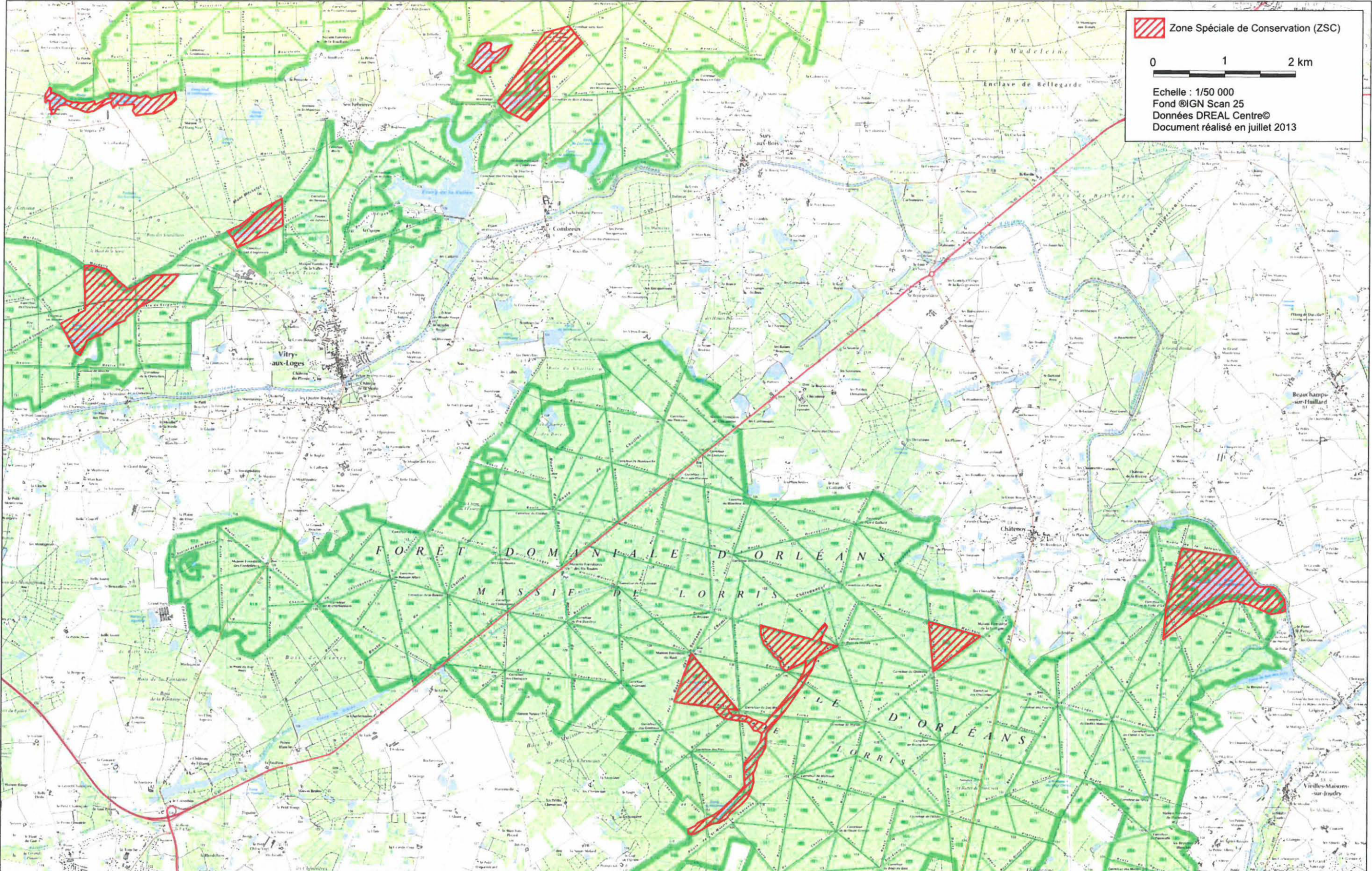
Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

Site Natura 2000 FORET D'ORLEANS ET PERIPHERIE
FR2400524 (Département du Loiret, Région Centre)
Carte 2/4 (fond IGN Scan 25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

20 AOUT 2014



20 AOUT 2014





Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

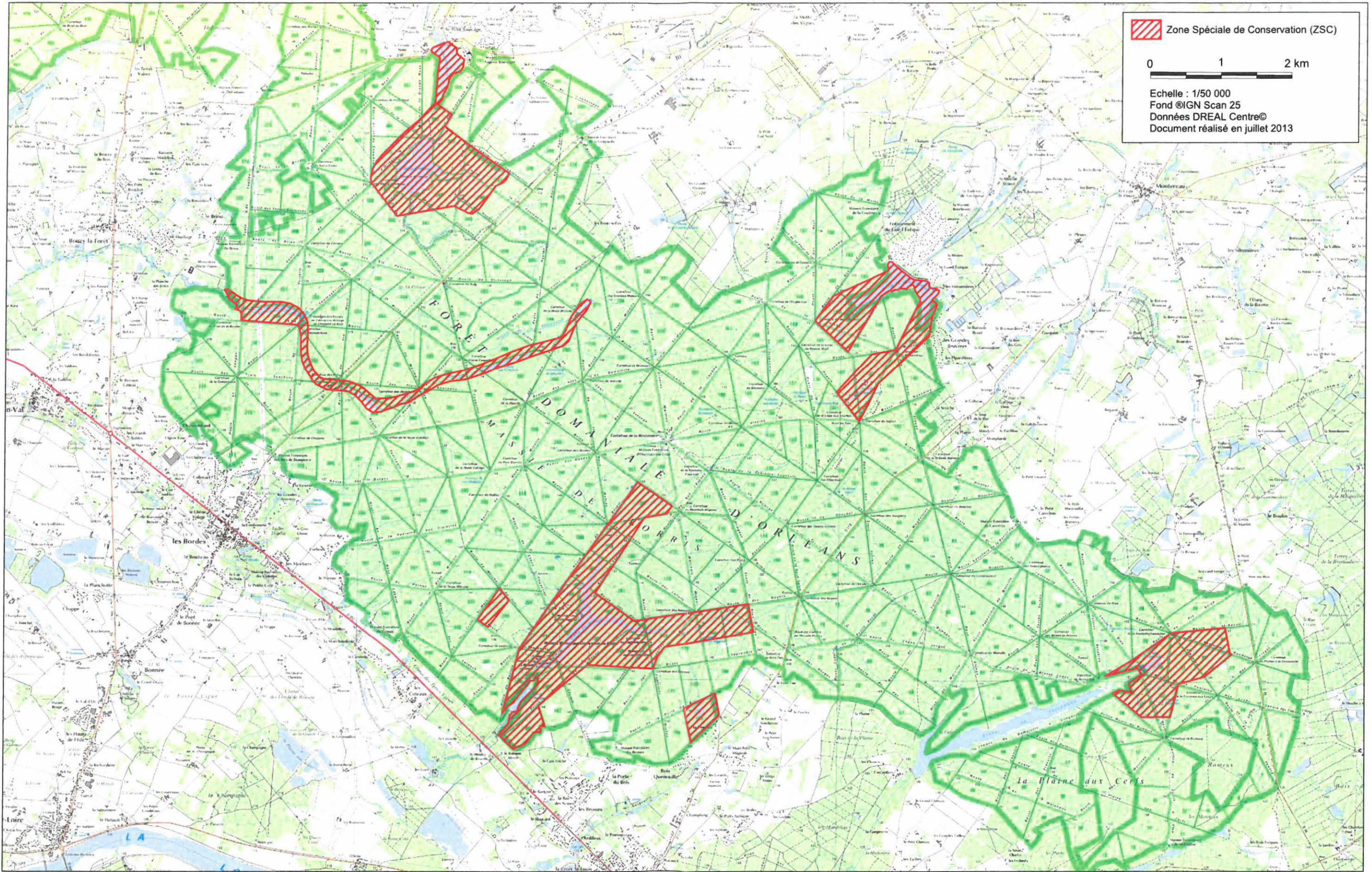
Site Natura 2000 FORET D'ORLEANS ET PERIPHERIE
FR2400524 (Département du Loiret, Région Centre)
Carte 4/4 (fond IGN Scan 25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

20 AOUT 2014

 Zone Spéciale de Conservation (ZSC)

0 1 2 km

Echelle : 1/50 000
Fond ©IGN Scan 25
Données DREAL Centre©
Document réalisé en juillet 2013



Annexe

à l'arrêté de désignation du site Natura 2000 FR 2400524 Forêt d'Orléans et périphérie (zone spéciale de conservation)

Liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages justifiant la désignation du site

1 - Liste des habitats naturels justifiant la désignation du site et figurant en annexe de l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié

- 3110 Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*)
- 3130 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou des *Isoeto-Nanojuncetea*
- 3140 Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara spp.*
- 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition
- 6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) (* sites d'orchidées remarquables)
- 6230 * Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
- 6410 Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)
- 6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
- 7140 Tourbières de transition et tremblantes
- 7150 Dépressions sur substrats tourbeux du *Rhynchosporion*
- 7210 * Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae*
- 91D0 * Tourbières boisées
- 91E0 * Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)
- 9120 Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus* (*Quercion robori-petraeae* ou *Ilici-Fagenion*)
- 9130 Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*
- 9190 Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*

2 - Liste des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du site et figurant en annexe de l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié

Amphibiens

1166 Triton crêté *Triturus cristatus*

Invertébrés

1065 Damier de la Succise *Euphydryas aurinia*

1083 Lucane cerf-volant *Lucanus cervus*

6199 * Écaille chinée *Euplagia quadripunctaria*

Mammifères

Aucune espèce mentionnée

Plantes

1831 Flûteau nageant *Luronium natans*

Poissons

Aucune espèce mentionnée

Reptiles

Aucune espèce mentionnée

* Habitats ou espèces dont la protection est prioritaire au sens de la directive 92/43/CEE.

Fait le **20 AOUT 2014**

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur de l'eau et de la biodiversité,

Pour la ministre et par délégation,
par empêchement du Directeur de l'eau et de la
biodiversité
l'adjoint au directeur

L. ROY


Albert SCHMITT



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2400524 - Forêt d'Orléans et périphérie

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	10
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	11
6. GESTION DU SITE	11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2400524	1.3 Appellation du site Forêt d'Orléans et périphérie
1.4 Date de compilation 29/02/1996	1.5 Date d'actualisation 29/08/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Centre	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.centre.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/11/2012

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 07/10/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033241438&dateTexte=>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,47256°

Latitude : 47,80126°

2.2 Superficie totale

2251 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
24	Centre

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
45	Loiret	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
45042	BORDES
45049	BOUZY-LA-FORET
45051	BRAY-SAINT-AIGNAN
45062	CERCOTTES
45069	CHAMBON-LA-FORET
45072	CHANTEAU
45084	CHATENOY
45093	CHEVILLY
45095	CHILLEURS-AUX-BOIS
45101	COMBREUX
45107	COUDROY
45111	COURCY-AUX-LOGES
45122	DAMPIERRE-EN-BURLY
45142	FAY-AUX-LOGES



45168	INGRANNES
45187	LORRIS
45197	MARIGNY-LES-USAGES
45213	MONTEREAU
45218	MOULINET-SUR-SOLIN
45228	NIBELLE
45243	OUZOUER-SOUS-BELLEGARDE
45244	OUZOUER-SUR-LOIRE
45261	REBRECHIEN
45284	SAINT-JEAN-DE-BRAYE
45290	SAINT-MARTIN-D'ABBAT
45305	SEICHEBRIERES
45308	SEMOY
45314	SULLY-LA-CHAPELLE
45327	TRAINOU
45334	VIEILLES-MAISONS-SUR-JOUDRY
45346	VITRY-AUX-LOGES
45347	VRIGNY

2.7 Région(s) biogéographique(s) Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3110 <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)</i>		31 (1,38 %)		G	C	C	B	B
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		21 (0,93 %)		G	C	C	B	B
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		9 (0,4 %)		G	C	C	B	B
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		17,47 (0,78 %)		G	C	C	B	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		1,63 (0,07 %)		G	C	C	C	C
6230 <i>Formations herbueses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	11 (0,49 %)		G	C	C	B	B
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		2,49 (0,11 %)		G	C	C	B	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		3,5 (0,16 %)		G	C	C	B	B
7140 <i>Tourbières de transition et tremblantes</i>		1,07 (0,05 %)		G	C	C	B	C
7150 <i>Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion</i>		2,47 (0,11 %)		G	C	C	B	B
7210 <i>Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae</i>	X	0,32 (0,01 %)		G	C	C	B	C
91D0 <i>Tourbières boisées</i>	X	14 (0,62 %)		G	C	C	C	C



91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	9 (0,4 %)		G	C	C	B	B
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		122,44 (5,44 %)		G	B	C	B	B
9190 <i>Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur</i>		3,07 (0,14 %)		M	C	C	B	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	6199	Euplagia quadripunctaria	p			i	P	P	C	B	C	B
P	1831	Luronium natans	p	7	7	localities	P	G	C	A	C	A
I	1042	Leucorrhinia pectoralis	p	5	10	localities	P	G	C	B	C	B
I	1065	Euphydryas aurinia	p	3	5	localities	P	M	C	B	C	B
I	1074	Eriogaster catax	p			i	P	P	C	B	C	C
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	P	C	A	C	A
A	1166	Triturus cristatus	p	7	15	localities	P	G	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».



- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Salamandra salamandra			i	P			X		X	
A		Triturus alpestris			i	P						X
A		Triturus marmoratus			i	P	X		X		X	
A		Triturus vulgaris			i	P						X
A		Alytes obstetricans			i	P	X		X		X	
A		Rana temporaria			i	P		X	X		X	
B		Picus canus			i	P			X		X	
I		Coenagrion scitulum			i	P						X
I		Somatochlora metallica			i	P						X
M		Myotis mystacinus			i	P			X		X	
M		Myotis nattereri			i	P			X		X	
M		Nyctalus noctula			i	P			X		X	
M		Plecotus auritus			i	P			X		X	
M		Meles meles			i	P			X		X	
M		Martes martes			i	P		X	X		X	
M		Mustela putorius			i	P		X	X		X	
P		Trichocolea tomentella			i	P						X
P		Adoxa moschatellina			i	P						X



P		Anagallis tenella			i	P							X
P		Anthericum liliago			i	P							X
P		Arnica montana			i	P		X					X
P		Blechnum spicant			i	P							X
P		Campanula glomerata			i	P							X
P		Carex pendula			i	P							X
P		Cervaria rivini			i	P							X
P		Chenopodium rubrum			i	P							X
P		Cladium mariscus			i	P							X
P		Corrigiola littoralis			i	P							X
P		Corydalis solida			i	P							X
P		Cyperus fuscus			i	P							X
P		Drosera intermedia			i	P							X
P		Drosera rotundifolia			i	P							X
P		Eleocharis acicularis			i	P							X
P		Epipactis palustris			i	P			X				
P		Erigeron annuus			i	P							X
P		Exaculum pusillum			i	P							X
P		Gentiana pneumonanthe			i	P							X
P		Gratiola officinalis			i	P							X
P		Gypsophila muralis			i	P							X
P		Hottonia palustris			i	P							X
P		Inula salicina			i	P							X



P		Iris foetidissima			i	P						X
P		Isolepis setacea			i	P						X
P		Juncus capitatus			i	P						X
P		Juncus tenageia			i	P						X
P		Limodorum abortivum			i	P			X			
P		Ludwigia palustris			i	P						X
P		Melittis melissophyllum			i	P						X
P		Miliium effusum			i	P						X
P		Nardus stricta			i	P						X
P		Neotinea ustulata			i	P			X			
P		Ophioglossum vulgatum			i	P						X
P		Ophrys insectifera			i	P			X			
P		Orchis purpurea			i	P			X			
P		Osmunda regalis			i	P						X
P		Oxalis acetosella			i	P						X
P		Pilularia globulifera			i	P						X
P		Polypodium vulgare			i	P						X
P		Potentilla supina			i	P						X
P		Primula elatior			i	P						X
P		Radiola linoides			i	P						X
P		Ranunculus lingua			i	P						X
P		Rumex maritimus			i	P						X
P		Sagina subulata			i	P						X



P		Samolus valerandi			i	P							X
P		Senecio paludosus			i	P							X
P		Sesamoides purpurascens			i	P							X
P		Silene vulgaris			i	P							X
P		Sparganium emersum			i	P							X
P		Teucrium scordium			i	P							X
P		Thelypteris palustris			i	P							X
P		Utricularia vulgaris			i	P							X
P		Vaccinium myrtillus			i	P							X
P		Euphorbia flavicoma subsp. verrucosa			i	P							X
P		Calluna vulgaris var. hirsuta			i	P							X
P		Senecio aquaticus			i	P							X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	10 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	51 %
N17 : Forêts de résineux	35 %

Autres caractéristiques du site

Sites localisés dans la forêt d'Orléans ou en périphérie, généralement installés sur des sables et argiles de l'Orléanais apparentés aux formations siliceuses de Sologne. On note par ailleurs la présence de quelques affleurements de calcaire de Beauce.

Vulnérabilité : Faible dans les conditions actuelles de gestion.

Il s'agit de parcelles de forêt domaniale dont la gestion actuelle n'induit pas de contraintes particulières pour les espèces citées. Certaines comme le Balbuzard pêcheur font l'objet d'une surveillance.

D'autres espèces justifieraient un suivi comme le Sonneur à ventre jaune, l'Aigle botté, la Pie grièche.

Existence d'une RBD sur une partie du site.

4.2 Qualité et importance

L'intérêt réside dans la qualité des zones humides (étangs, tourbières, marais, mares).

Grande richesse floristique, intérêt élevé pour les bryophytes, les lichens et les champignons.

Intérêt faunistique et notamment avifaune (rapace), chiroptères, amphibiens et insectes.

Présence vraisemblable, à proximité du site, mais non confirmée par des études récentes de : Eriogaster catax, Limoniscus violaceus, Cerambix cerdo, Osmoderma eremita.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	F01.01	Aquaculture intensive, intensification		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
L	F03.01	Chasse		I



M	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
---	-----	------------------------------------------------------	--	---

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	4 %
Collectivité territoriale	1 %
Domaine privé de l'état	95 %

4.5 Documentation

ONF 1993 - Contrat Vert Région Centre : Les richesses naturelles de la forêt domaniale d'Orléans.
 Guide des stations forestières de l'Orléanais (BRETHES).

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
21	Forêt domaniale	91 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

Forêt d'Orléans et périphérie

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : ONF - Direction territoriale Centre-Ouest-Aquitaine

Adresse : Parc technologique Orléans Charbonnière 100, boulevard de la Salle - BP 18 45760 Boigny-sur-Bionne



Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

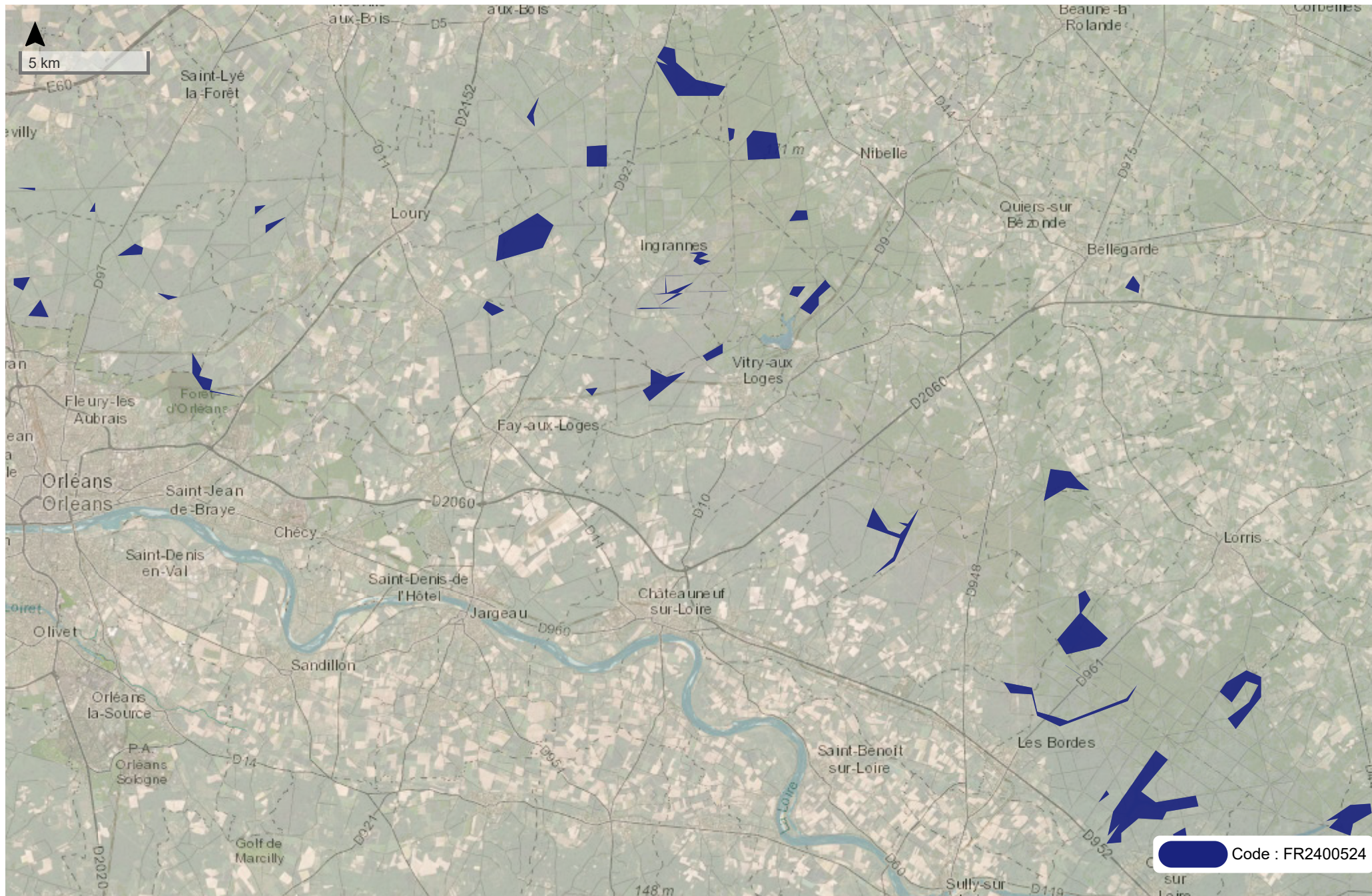
Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1739_docob_FR2400524.pdf

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation



Leaflet | Données issues de l'INPN 29/03/2021 | Tiles © Esri — Esri, DeLorme, NAVTEQ, TomTom, Intermap, iPC, USGS, FAO, NPS, NRCAN, GeoBase, Kadaster NL, Ordnance Survey, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), i-cubed, USDA, AEX, GeoEye, Getmapping, Aerogrid, IGN, IGP, UPR-EGPn and the GIS User Community